

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 1 (1953)
Heft: 2

Artikel: Chronique archéologique pour 1951 et 1952
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1951 ET 1952

par Louis BLONDEL

EPOQUE ROMAINE

Le tracé de l'enceinte romaine entre les Barrières et le Perron.

AL'OCCASION de sondages exécutés le long du passage de Monetier en avril 1952, les journaux ont annoncé qu'on avait retrouvé l'enceinte romaine.

Ce renseignement n'est pas exact, car il s'agissait de fondations du moyen âge et même du XVIII^e siècle. Afin de reconnaître la nature des terrains et le profil du sol primitif, la ville a fait exécuter plusieurs sondages. Sous le mur de face et la terrasse regardant le lac au n° 7 (Cour Saint-Pierre) (*fig. 20, 1*) un premier sondage a montré que le sol de la colline se trouvait à 6 m. 43 de profondeur et que les fondations de l'immeuble reposaient sur une semelle de béton, certainement d'époque moderne, ne touchant pas le terrain vierge assez incliné. En avant, un autre mur du moyen âge, moins profond, indiquait une terrasse dominant le passage de Monetier. Plus en arrière, sous le même immeuble, au point 2, (*fig. 20*) bien qu'on soit descendu à 5 m. 65 de profondeur, on n'a pas atteint le sol naturel. Le point le plus élevé du terrain naturel à la hauteur du sondage 1 se trouve déjà 50 centimètres plus haut qu'au sondage 2, montrant un fossé rempli de fragments de mortier, de cendres et d'os.

Un sondage (*fig. 20, 3*) a été effectué sous la terrasse du n° 1 rue de l'Evêché où le terrain naturel n'a été touché qu'à 8 mètres de profondeur. Ici, ce sol vierge n'était pas incliné mais presque horizontal. En rapprochant cette coupe de celle de la maison précédente, au même alignement, on obtient le profil de la pente (*fig. 21, coupe A-A—B-B*). Un sondage 4 exécuté près de l'intersection des deux branches du passage de Monetier en dessous du point 3, à 2 mètres sous le sol des caves du Perron n° 9 n'a pas atteint le sol vierge. Les couches de remblais sont donc partout considérables. Il est à remarquer que l'immeuble n° 7 Cour Saint-Pierre du côté du lac a deux étages de caves et que l'arrière de ce second étage correspond à l'alignement du fossé. C'est certainement à cette hauteur que devait se trouver l'enceinte romaine, dont nous reparlerons plus loin.

Mais nous pouvons obtenir une coupe encore plus complète du terrain en ajoutant les relevés faits en 1943 à la Cour Saint-Pierre au moment de l'enlèvement d'un

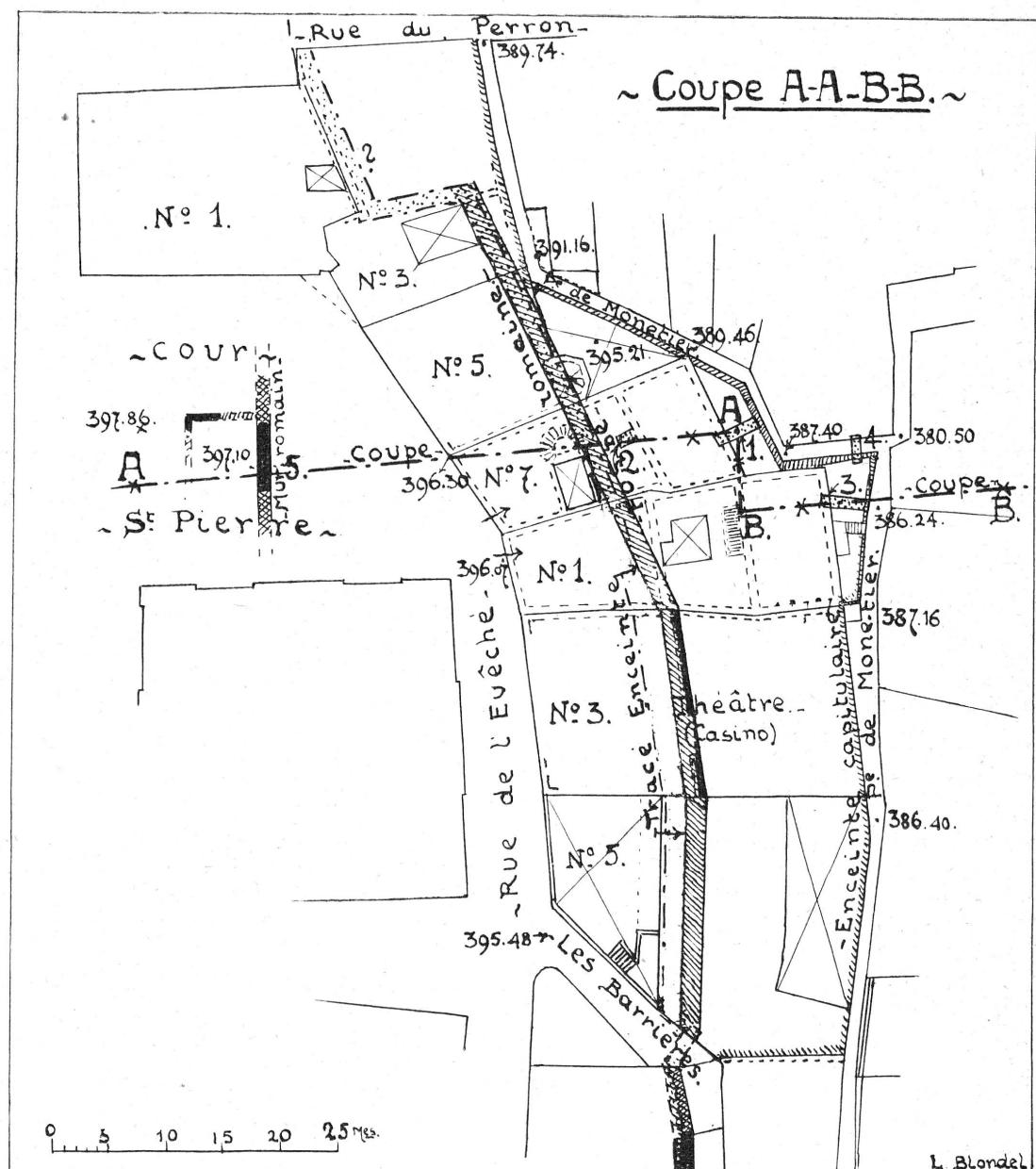


Fig. 20. — Plan de l'enceinte romaine

gros orme¹. Droit sous cet arbre on a retrouvé un épais mur de terrasse romain, qui devait former la limite du *forum* de basse époque, soit du Ve siècle après J.-C. (*fig. 20, 5*). Du côté du lac, contre ce mur, on n'a pas traversé le sol naturel à plus

¹ *Genava* XXII, p. 26-27.

de 3 m. 20 de profondeur, mais de forts déblais, des tuiles, des poteries, des os d'animaux. Entre ce sondage 5 (*fig. 20*) et le sondage 1 sous la cave de l'immeuble la déclivité du sol n'est pas très prononcée, mais il existe plus de 4 mètres de remblais postérieurs à l'époque romaine. Du côté du lac nous pouvons, en tenant compte de nos constatations faites au moment de la reconstruction des immeubles rue de la Madeleine, obtenir la suite de la coupe du terrain. Le profil général dessine un

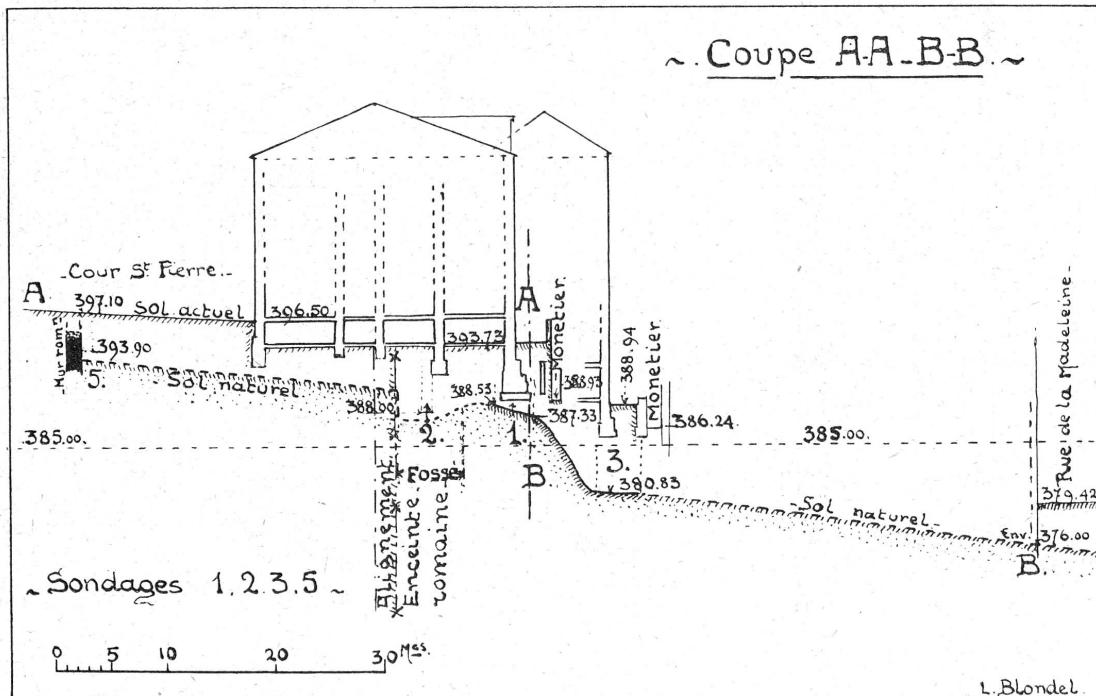


Fig. 21. — Enceinte romaine : coupe du terrain

plateau peu incliné, depuis le point le plus élevé sous la Taconnerie, puis sous la Cour Saint-Pierre, mais à la hauteur du passage de Monetier la pente devient très forte, car sur une distance de 6 à 7 mètres les niveaux accusent 7 mètres de différence. Plus bas, jusqu'à l'ancienne rive du lac, la déclivité reste peu accusée.

Afin d'asseoir des immeubles on a au cours des siècles constitué des terrasses empiétant toujours plus sur la pente naturelle. L'enceinte capitulaire suivant le passage de Monetier, établie déjà au début du XIII^e siècle, se trouvait très en avant du tracé de l'enceinte antique².

Nous pouvons maintenant mieux définir son emplacement. En partant des Barrières, où ses bases ont été reconnues, elle suivait la cour de l'immeuble n° 5 rue

² Plan de l'enceinte capitulaire dans L. Blondel, *Le développement urbain de Genève* (1946), p. 57, fig. 21.

de l'Evêché pour passer sous le Théâtre de la Cour Saint-Pierre. Nous avons dans sa cave, côté colline, retrouvé plusieurs blocs taillés au moment de sa restauration. Toute la cour du n° 5 est constituée par un terrain remblayé et le long de l'immeuble il existe encore, au niveau de la cave, une allée qui devait longer l'ancienne enceinte. Sous le n° 1 (rue de l'Evêché) elle passait en arrière de la deuxième cave, et sous le n° 7 (Cour Saint-Pierre) entre sa cour intérieure et le fossé du sondage 2. Du côté du Perron, elle devait prononcer un fort angle rentrant, car sous l'immeuble n° 3 (Cour Saint-Pierre) les sondages sur Monetier n'ont mis au jour que des murs superposés du moyen âge, peu fondés. Nous avons montré ailleurs qu'à l'opposé, du côté de la rue Calvin, entre la maison Naville et le Perron, il devait aussi exister un retrait de la muraille suivant la ligne supérieure du ravin dans lequel a été établie la rue ³.

L'existence du fossé retrouvé sous l'immeuble n° 7 (Cour Saint-Pierre), en avant de l'enceinte antique, soulève un problème intéressant. En général les enceintes de basse époque romaine ne possèdent pas de fossés quand elles dominent une crête. Comme cette fortification a succédé à une autre de l'époque gauloise entourant l'*oppidum*, ainsi que nous l'avons démontré en 1936, on peut se demander si ce fossé n'est pas plus ancien que le IV^e siècle et ne daterait pas de la Tène III ⁴. Les anciens *oppida* gaulois, entre autres celui de Bibracte, construits sur des crêtes aux pentes très inclinées sont défendus à l'extérieur des murs par de profonds fossés. Nous aurions donc ici une preuve de plus du tracé des fortifications pré-romaines. Les déblais comblant ce fossé sont en tout cas romains, car j'y ai recueilli des fragments de poterie sigillée, un poids, un débris de corniche en roche, beaucoup de cendres. Dans le sondage 3 il y avait des ossements humains mélangés à des os d'animaux.

On peut, en rassemblant toutes ces constatations, décrire la succession des diverses constructions en ce point de la ville. Après les invasions barbares de la fin du III^e siècle, le *forum* s'est établi à la Taconnerie et à la Cour Saint-Pierre avec une terrasse face au lac ⁵. L'enceinte construite au même moment et qui protégeait tout ce quartier a suivi à peu près l'alignement des anciennes fortifications gauloises tombées en désuétude pendant les deux premiers siècles de notre ère. Déjà à ce moment de forts remblais ont recouvert le sol naturel entre la terrasse du *forum* et l'enceinte. Puis après l'éloignement des fortifications de la ville reportées au pied de la colline on a élevé dès la fin du XI^e siècle tout un quartier. Les maisons capitulaires entourant la cathédrale avec leurs terrasses ont peu à peu gagné les pentes avec de nouvelles cours et plusieurs corps de bâtiments. Une enceinte particulière, le cloître capitulaire, suivant le tracé du passage de Monetier, complètera dès le début du XIII^e siècle cet ensemble urbain.

³ *Genava* XXVIII, p. 26-27; XXIX, p. 35.

⁴ Enceinte gauloise : *Genava* XIV, p. 55 sq.

⁵ Forum romain de basse époque : *Genava* XIX, p. 111, fig. 6.

Au cours des siècles, afin de gagner plus de surface pour les maisons, les cours et les jardins seront recouverts de constructions, les immeubles seront surélevés. C'est à grand peine qu'on peut maintenant se représenter la configuration primitive du terrain.

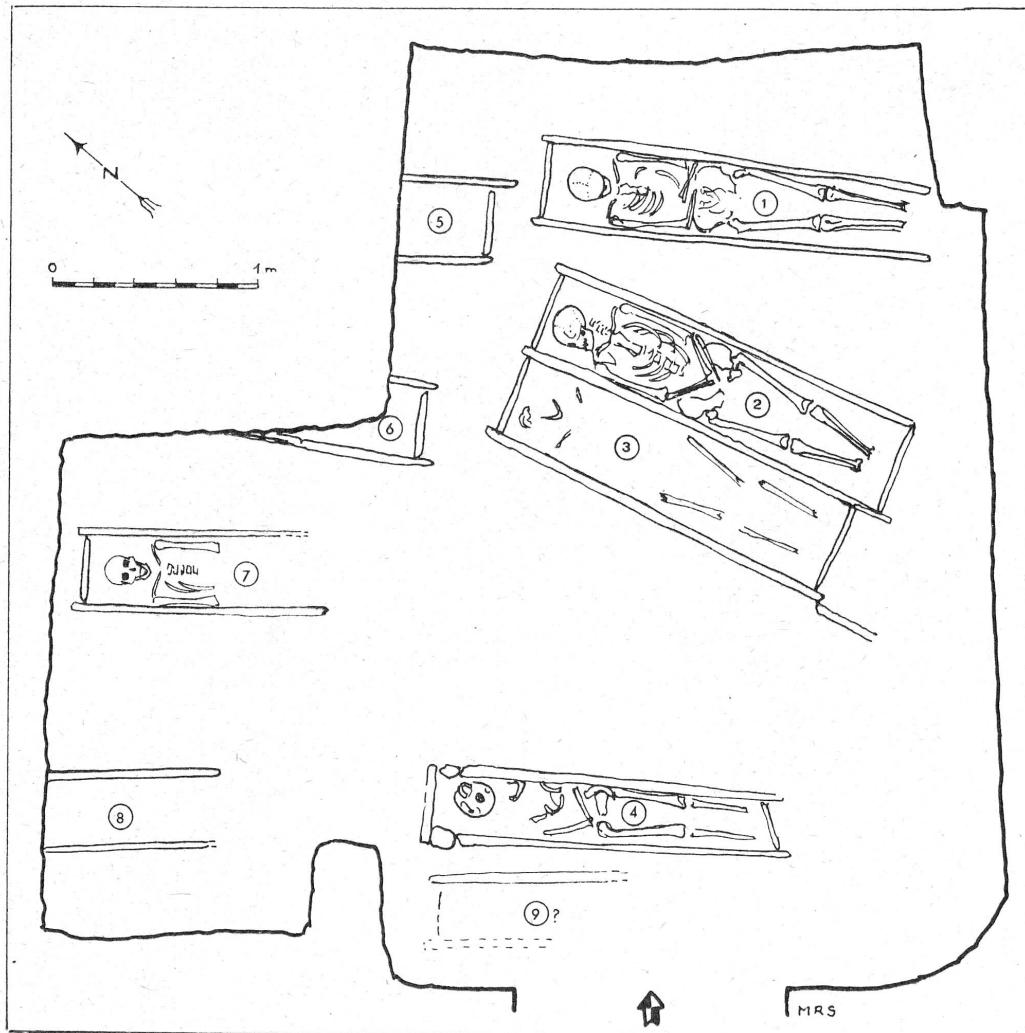


Fig. 22. — Cimetière de Saint-Gervais. Squelettes 1, 2, 4, 7 : femmes; squelette 3 : homme (?). Relevé de Michel Reverdin et Marc-R. Sauter

EPOQUE CAROLINGIENNE

Saint-Gervais, cimetière.

Au cours des travaux, en juin 1951, pour la restauration de la chapelle située entre le clocher du temple de Saint-Gervais et la rue des Corps-Saints, on a découvert dans les fondations plusieurs tombes. Ces sépultures dont quatre étaient encore intactes et cinq autres coupées par des fondations étaient conformes au type bien connu des tombes à dalles du haut moyen âge (*fig. 22*).

Ces coffres dessinant des parallélépipèdes plus étroits aux pieds qu'à la tête étaient construits avec des plaques de grès épaisses de 4 à 5 centimètres. Sauf les tombes 2 et 3 (*fig. 22*) qui étaient jointes avec une paroi médiane, les autres étaient isolées. Les longueurs des coffres variaient entre 1 m. 73 et 1 m. 93 avec une largeur moyenne de 40 à 45 centimètres, à part la tombe 4 plus étroite (32 à 34 cm.). M. le professeur Marc-R. Sauter, avec ses élèves du Laboratoire d'anthropologie, a récolté les ossements et a pris les relevés que nous donnons ici.

Tous les squelettes appartiennent à des adultes, quatre femmes et peut-être un homme. L'orientation des tombes vers l'est n'est qu'approximative, car la majorité sont en direction NNO-SSE. Elles semblent implantées par rapport au sanctuaire qu'elles entouraient, la chapelle carolingienne, maintenant la crypte de l'église. Malgré une fouille minutieuse aucun mobilier n'a été retrouvé. Seule une grande tuile de tradition romaine et un petit fragment de stuc teinté en rouge cinabre ont été récoltés (*fig. 23*).

Ces tombes font partie d'un cimetière étendu dont on a découvert les restes à l'intérieur du temple devant l'entrée principale et tout le long de la façade sud contre le clocher et la nef, sous le trottoir de la rue⁶.

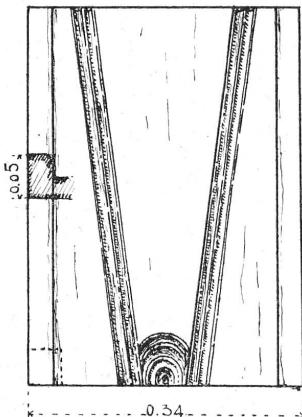
Ce cimetière, étant donné l'absence de mobilier, ne peut être daté exactement. On l'aurait autrefois qualifié de burgonde, mais il doit appartenir à l'époque plus tardive entre les VIII^e et X^e siècles.

La chapelle de Saint-Gervais, certainement carolingienne, était annexée à un palais comtal ou royal mentionné en 926. Le palais devait s'élever au nord de l'église actuelle sous la rue Vallin, alors que devant la chapelle, plus tard convertie en crypte, et sur la place face au Rhône s'étendait une cour avec un cimetière⁷. Ce cimetière a continué à être en usage pendant tout le moyen âge sur la place et autour

Fig. 23.
Tuile de Saint-Gervais

⁶ Ces tombes ont été retrouvées à plusieurs reprises. Cf. A. GUILLOT, *Le temple de Saint-Gervais à Genève* (1903), p. 23; *Genava XI*, p. 97, fig. 8; XVII, p. 49-50; XXI, p. 44.

⁷ L. BLONDEL, *La villa carolingienne de Saint-Gervais* (*Genava XIX*, p. 187-201; *XXIX*, p. 24-27).



de l'église; ces inhumations postérieures n'ont plus été faites dans des tombes maçonnées mais dans des cercueils en bois.

MOYEN AGE

La chapelle Notre-Dame-du-Pont.

Au cours des transformations exécutées au bas de la rue de la Cité et de la reconstruction de l'immeuble d'angle 2, rue de la Confédération, on a mis à découvert les substructions de l'ancienne chapelle Notre-Dame-du-Pont. Ces travaux ont eu lieu au début de 1951. Nous avions déjà en 1916 (fig. 24, A) et en 1943 (fig. 24, B) relevé une partie de ces fondations occupant le triangle inférieur au bas de la Cité⁸.

En établissant un garage le long des nouveaux immeubles on a rencontré sous la rue un mur considérable de 15 mètres de longueur et de plus de 2 m. 50 d'épaisseur, qu'il a fallu démolir (fig. 24, C). En nous aidant des relevés précédents nous pouvons maintenant donner le plan complet de cette chapelle (fig. 24).

Dans toute cette partie de la ville le sable assez compact est limoneux, aussi les constructeurs du moyen âge, pour asseoir solidement les assises de la chapelle, ont établi des fondations très fortes supportant un plateau bétonné. Par-dessus ces bases ils ont élevé les murs de l'édifice. La figure

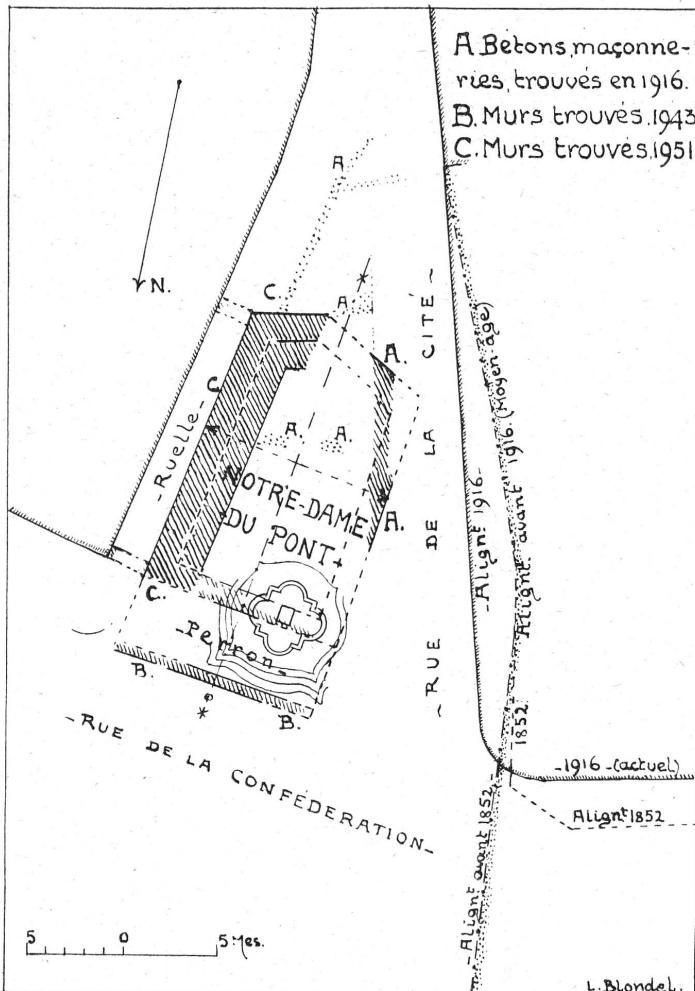


Fig. 24. — Plan de N.-D.-du-Pont

⁸ Genava XXII, p. 46-47.

générale de cette chapelle présentait à la base un quadrilatère de 10 m. 25 de largeur sur 16 mètres de longueur, se terminant du côté de la pente par un éperon triangulaire. Les murs au-dessus de ces fondations devaient être moins épais, laissant un vide intérieur d'environ 7 m. 50 de largeur sur un peu plus de 13 mètres de longueur. Une abside polygonale était construite au sud-ouest. Par le fait de la disposition des rues le chœur était orienté dans cette direction et non au levant.

Nos relevés antérieurs, en avant de la fontaine, nous ont indiqué que cette chapelle était précédée d'une terrasse avec un perron.

A l'ouest elle n'était séparée des maisons voisines que par une étroite allée en partie couverte. Sur la rue de la Cité le passage était peu large, cependant quand on se reporte aux alignements antérieurs à la construction de la banque en 1916 on voit qu'on a empiété à ce moment-là sur le domaine public d'une manière inconsidérée.

La chapelle de Notre-Dame-du-Pont, ainsi dénommée car elle était située dans l'axe de l'ancien pont de l'Ile, est d'origine ancienne certainement bien antérieure à sa première mention en 1236. Elle a été fortement agrandie au XV^e siècle. Comme tout ce quartier elle dépendait de la paroisse de Saint-Gervais, mais relevait du chapitre cathédral. Un hôpital ou hospice lui était annexé, mais ne touchait pas ses murs, il était situé plus haut dans la Cité, derrière l'ancienne tour du Petit-Evêché, maintenant la banque Lombard-Odier. Cet hospice, dont les revenus avaient beaucoup diminué, avait été converti en grange avant 1538, puis abergé par la Seigneurie à Michel Sept⁹. Les maisons à droite en descendant la Cité appartenaient au fief de Notre-Dame-du-Pont.

De nombreuses discussions eurent lieu entre le chapitre et cette fondation, car celui-ci désirait accroître ses revenus et dans ce but avait adressé en 1419 une supplique au Saint-Siège. De nouveau en 1436 les chanoines de Saint-Pierre demandent l'annexion de cette chapelle avec ses dépendances, dont ils avaient la collation¹⁰. Ils expliquent dans une nouvelle supplique que les fidèles empêchés d'aller à l'église de Saint-Gervais, par mauvais temps ou inondation du Rhône, devraient pouvoir suivre les offices dans cette chapelle. Par décision du 24 mai 1452 le chapitre décide d'augmenter ce sanctuaire en l'étendant à une parcelle soit à une maison qui leur appartenait. Les comptes du chapitre font mention de ces travaux en 1453¹¹. Les épaisses fondations retrouvées dernièrement doivent dater de cette époque, des fragments de murs relevés derrière cette chapelle proviennent sans doute de la maison du chapitre qui ne fut pas entièrement recouverte par le nouvel édifice.

Ce sanctuaire est surtout connu par la fondation d'une chapelle de Notre-Dame due à Francesco Sassetti, le célèbre banquier florentin, fondé de pouvoir de Cosme

⁹ Arch. Etat, N.D. du Pont, Reg. 9, fo^r 20; MDG III, p. 200. — Tour du Petit Evêché : *L'Escalade de Genève 1602, Histoire et tradition* (1952), p. 278-179.

¹⁰ Arch. Vatic., Reg. Suppl. 142, fo^s 1b-2b; Reg. Lat. 336, fo^s 127a-128a (copies S. Stelling-Michaud).

¹¹ Reg. Délibérations Chapitre, 24 mai 1452, fo^r 88; Comptes Chap., Reg. 4, fo^r 6, cahier 4.

de Medicis, donateur des fresques de la Sainte-Trinité à Florence, où l'on voit son portrait peint par Ghirlandajo¹². On conserve aussi au Bargello son buste sculpté par Bernardo di Domenico Gamberelli da Settignano, dit Bernardo Rossellino¹³. Sassetti a joué un rôle important comme banquier auprès du Conseil de Genève et aussi du chapitre entre 1457 et 1461.

Cette chapelle pour laquelle il dépensa 2000 florins devait être fort riche, aussi dès lors Notre-Dame porte souvent le nom de chapelle des Florentins. C. Martin a déjà montré son emplacement et qu'il ne fallait pas la confondre avec une autre chapelle plus modeste, celle de Saint-Jacques-du-Pont-du-Rhône, où plus tard la Seigneurie établira sa monnaie (angle rue de la Monnaie et rue de la Confédération).

Il ne nous reste rien des « somptueuses images » données par Sassetti, car tout fut détruit par les iconoclastes en 1535, et en 1541, au mois de janvier, la chapelle était rasée. Le 4 août suivant on établit déjà le pavage de la rue sur son emplacement¹⁴. L'oratoire de Sassetti n'était qu'un des autels de la chapelle, aussi ne peut-on admettre, comme l'ont avancé certains auteurs, que les stalles ornées du lys de Florence conservées à Saint-Pierre et à Saint-Gervais en proviennent. M. P.-E. Martin vient de démontrer que la fondation la plus importante des Florentins se trouvait au couvent de Rive. Une délibération du 1^{er} janvier 1466, retrouvée à Florence, spécifie que certains de la nation de Florence font des dons et une rente pour l'ornement et les parements de la chapelle majeure de Saint-François à Genève¹⁵. Du reste les registres du Conseil indiquent que des stalles ont été transportées du couvent de Rive à Saint-Pierre.

Les seuls renseignements que nous ayons sur cette chapelle de Sassetti indiquent que dans l'une des faces extérieures de cet oratoire se trouvait « une gage soit en chasseure de treillis de fer en laquelle estoit enchassée une fort belle idole de N.D. dicte du pont ». Sassetti ne fut pas le seul Florentin qui ait fait profiter Genève d'œuvres d'art, et plusieurs autres de ses compatriotes y ont contribué. A part les stalles de Saint-Pierre et de Saint-Gervais il ne subsiste rien de ces richesses artistiques.

Temple de Saint-Gervais.

La restauration de la chapelle mentionnée au début de cette chronique a permis de remettre en valeur ses piliers d'angle et sa clef de voûte sculptée représentant un ange tenant une armoirie, dont les émaux peints ont disparu. L'ancien escalier conduisant au chœur de l'église a été supprimé et on a ouvert une porte de commu-

¹² *Bull. Soc. Hist. Gen.* III, p. 103-104; C. MARTIN, *La chapelle des Florentins* (*ibid.*, p. 116 sq.).

¹³ A. VENTURI, *Storia dell'arte italiana*, tome VI (1908), p. 626.

¹⁴ P. GEISENDORF, *Les annalistes genevois* (MDG XXII, p. 271; XXXVII, p. 446); R.C. 1541, f° 1, 275; Comptes et mandats, 17 janvier 1541.

¹⁵ Paul-E. MARTIN, *Les stalles de Saint-Pierre de Genève* (*Rev. suisse d'hist.* I, p. 485-490); W. DEONNA, *Cathédrale Saint-Pierre de Genève : stalles, cloches* (*Genava* XXVIII, p. 103 sq.).

nication avec la chapelle sous le clocher. Je n'ai pu arriver à une certitude pour la dénomination de cette chapelle construite dans la deuxième moitié du XV^e siècle. Les actes indiquent que la sacristie était située dans cette partie de l'église, mais il y avait aussi une chapelle voisine¹⁶.

Par contre nous avons pu déterminer le nom de la chapelle sous le clocher décorée des fresques bien connues de la Vierge de Miséricorde. Cette chapelle n'était point celle de Notre-Dame comme l'a affirmé Blavignac, mais celle de Tous-les-Saints fondée par Mathieu Bernard dit d'Espagne avant la visite épiscopale de 1446¹⁷. Sa fille Catherine épousa Henri Emeric, aussi dit d'Espagne, qui en secondes noces épousa Claudine de Dortens, veuve de No. Jean Ginod ou Johanod. Cette famille Johanod est aussi fondatrice en 1447 d'une autre chapelle ou chapellenie dédiée à saint Laurent¹⁸. Nous voyons dans la suite les Emeric d'Espagne étroitement unis aux Johannod. Il est donc probable que la chapelle sous le clocher possédait deux chapellenies, celle de Tous-les-Saints et celle de Saint-Laurent. La veuve d'Henri Emeric, Claudine, demande dans son testament de 1498 à être enterrée dans la chapelle de Saint-Laurent¹⁹.

Des messes particulières devraient être dites à la Saint-Laurent les jours de fête de Notre-Dame, des XII Apôtres et de Saint-Gervais. Ceci nous explique pourquoi en face de la représentation de la Vierge de Miséricorde, on trouve celle des Evangélistes et sur une autre face plusieurs saints et saintes, entre autres saint Jean-Baptiste²⁰. Ce sont donc ces deux familles d'Espagne et Johannod qui ont fait peindre ces fresques peu après 1447. Etant donné la présence de deux papes sous le manteau de la Vierge on a supposé que l'un d'eux devait être Félix V, soit le duc Amédée VIII. En tout cas comme évêque de Genève l'antipape Félix V s'est particulièrement intéressé à la restauration de l'église de Saint-Gervais.

Il est fâcheux que depuis leur restauration par Gustave de Beaumont en 1906 ces fresques aient beaucoup souffert de l'humidité des murs.

DÉMOLITIONS ET RESTAURATIONS

Puits au Petit-Saconnex.

Le nouvel aménagement de la place dans le village du Petit-Saconnex a permis de découvrir en bordure de la rue, à 7 mètres de l'angle du chemin Pasteur, un puits inconnu jusqu'ici.

¹⁶ Evêché, Visites, Reg. 5, fo 15 v°, 1466.

¹⁷ Testaments en portef. No. Henri Emeric du 19 mars 1494 : veut être enterré « in capella omnium sanctorum fondata sub campanile ».

¹⁸ Chapelle Saint-Laurent : R. I, 1447. Cf. GALIFFE, *Généalogies* : Emeric dit d'Espagne, t. III, p. 132; Genod ou Johannod, t. IV, p. 52 sq.; et mss. Galiffe n° 38, p. 347.

¹⁹ Testaments en protet. Claudia veuve d'Henri Emeric alias d'Espagne du 14 février 1498.

²⁰ Gustave de BEAUMONT, *Les fresques de la chapelle de la Vierge au temple de Saint-Gervais* (*Nos Anciens*, 1907, p. 2-22).

Ce puits circulaire construit avec des cailloux de rivière, sans mortier, avait une circonference de 1 m. 21 et une profondeur d'une dizaine de mètres. Il était recouvert de deux grandes dalles en roche formant un carré de 1 m. 45 de côté avec au centre une ouverture de 0 m. 49 sur 0 m. 52. Une encoche circulaire latérale devait permettre le passage d'une chaîne et plus tard sans doute d'un corps de pompe.

Ce puits était le plus important de l'ancien village du Petit-Saconnex. La création de la place a fait disparaître la plupart des maisons comprises entre le temple et le chemin Pasteur.

Chêne-Bougeries, citerne.

Au cours de travaux on a mis à découvert derrière la fontaine sur la petite place à l'entrée du chemin du Pont-de-Ville, une citerne importante. Cet ouvrage présente une cuve circulaire de 3 m. 80 de diamètre et 7 mètres de profondeur. Il est recouvert d'une voûte surbaissée en calotte construite en briques. Les parois mesurent seulement 0 m. 35 d'épaisseur. Au centre de la calotte une pierre bouche un regard et latéralement contre la fontaine une chambre carrée reposant sur des murets avait été disposée pour l'établissement d'une pompe alimentant les bassins de la fontaine.

La nature des maçonneries et des ciments indique que cet ouvrage n'est pas très ancien. Nous avons pu retrouver que cette citerne, encore remplie d'eau, avait été établie en 1839 pour la somme de 7000 florins ²¹. Elle récoltait les eaux de source du voisinage et principalement d'une canalisation construite le long de la route de Chêne. On a constaté sur ce parcours 4 regards, entre autres devant l'école primaire, en face du temple, et au débouché du chemin de la Montagne.

La fontaine qu'elle alimentait est plus ancienne, elle n'existe pas encore en 1733, mais est marquée sur le plan Billon de 1752 et 1753. Avant 1814 cette partie de la commune était encore sur territoire sarde, mais après son attribution au canton de Genève, la fontaine subit maintes réparations surtout en 1814 et 1824 ²². On a décidé de conserver intacte cette citerne comme réserve d'eau en cas d'incendie.

Terreaux-du-Temple.

Dès la fin de 1951 on a entrepris la démolition des immeubles entre la rue de Cornavin et les Terreaux-du-Temple. Les alignements futurs seront très différents de l'état des lieux actuels. Ce mas de maisons tombait en ruines, car depuis des années, il n'était plus entretenu. La plupart de ces immeubles dataient du début du XVIII^e siècle, établis sur des fondations plus anciennes. Seul le dernier du côté

²¹ Chambre des Communes, 17 mai 1839.

²² Plan Billon, 13, case C, nos 5, 6; R.C. 1814, p. 217; 1824, p. 200; Chambre des Communes, 8 mars 1824, p. 26 : réparation de 107½ toises de conduite de la fontaine.

de Cornavin, déjà en partie démolie depuis des années, avait encore des fenêtres à meneaux du XVI^e siècle. Les autres façades n'étaient pas sans intérêt, revêtues de pierre de taille, d'un bon style, avec des fers forgés comme barres d'appui aux fenêtres. Les cours encombrées de dépendances en bois avaient des galeries donnant accès à des corps de logis ouvrant sur les Terreaux-du-Temple. Les premières cours étaient au niveau de la rue de Cornavin et les secondes, avec leurs bâtiments, 4 à 5 mètres plus haut, correspondaient au sol des Terreaux. Dans ces arrière-cours quelques-unes avaient de petits jardins, on y voyait même une tonnelle recouverte de vignes.

Toute cette hauteur des Terreaux est constituée par des remblais et n'est pas naturelle. Elle a été établie dès le XVI^e siècle, afin de pouvoir dominer les fortifications et les fossés sur ce front difficile à défendre, car il est à contre-pente. Les murailles étaient bordées par le nant des Grottes ou de Cornavin, dont les eaux souvent grossies par les orages, se déversaient dans les fossés et causaient de grands dégâts.

Il n'a été retrouvé aucun document archéologique de valeur dans ces déblais, seul l'immeuble n° 15 (rue de Cornavin) reposait sur une cave soigneusement voûtée en tufs pouvant dater du XVI^e siècle.

L'immeuble le plus intéressant, qui n'est pas encore entièrement démolie, est celui du Passage des Terreaux construit de 1832-1833 par Vaucher pour Pictet de Candolle. Non seulement le passage lui-même avec ses arcs reposant sur des colonnes, mais l'escalier au plan en ellipse étaient très représentatifs de l'architecture néo-classique de la Restauration. Le service du Vieux Genève a fait photographier tous les détails de ce quartier. La seconde édition de la Maison bourgeoise en Suisse donne le relevé de la maison des Terreaux-du-Temple²³.

Rue du Perron.

La restauration des maisons à droite en montant le Perron a été terminée en 1952. Les deux ou trois étages supérieurs de ces immeubles établis dans le courant des XVII^e et XVIII^e siècles ont été démolis. La majorité de ces maisons peut dater de la fin du XVe ou du début du XVI^e siècle. On a ainsi rétabli la hauteur primitive de ces édifices en conservant l'ensemble de leur architecture. Sur cour on a abattu des corps de bâtiment ajoutés après coup. Seul l'immeuble n° 22 démolie plus anciennement a été entièrement reconstruit suivant les données de l'édifice précédent. De même la maison angle Perron et rue Calvin a été remise en état. Des poutraisons et plafonds boisés ont été découverts sous les plafonds. Malheureusement comme on voulait tirer parti de ces locaux pour en faire des appartements locatifs il n'a pas été possible de rétablir les salles primitives. Nous avons dans notre

²³ *La Maison Bourgeoise en Suisse, Canton de Genève*, 2^e éd. (1940), p. xix et pl. 73.

chronique précédente mentionné certaines constatations archéologiques concernant les caves de cet immeuble²⁴.

Grand-Rue.

Plusieurs maisons ont été entièrement rénovées. Le n° 32, du XVI^e siècle, qui avait d'anciennes boutiques a été peu modifié en façade. Des travaux sont en cours dans l'ancien immeuble Cramer, n° 25, qui comprend quatre ailes entourant une cour. Cet édifice de 1722 est en assez mauvais état, surtout la façade sur rue, où les corniches et les sculptures au-dessus de la porte d'entrée sont complètement délitées. Il est très solidement fondé sur des caves voûtées, et mérite une restauration soignée. On a aussi réparé la maison à l'angle de la Pélisserie (n° 21 Grand-Rue). Dans sa cave on a retrouvé des substructions plus anciennes et ouvert des arcades sur la Pélisserie. Des sondages sous la maison, dans un second étage de caves, ont fait découvrir des amas d'ossements d'animaux mélangés à de la poterie romaine. Sur la façade de la Grand-Rue, qui est d'une bonne architecture du milieu du XVIII^e siècle, on a agrandi les fenêtres du rez-de-chaussée pour transformer les locaux en magasins. L'immeuble n° 8, du XVIII^e siècle, dans la même rue, a aussi été restauré en respectant l'ordonnance de sa façade.

Rue du Marché 3.

Un des derniers immeubles des Rues-Basses qui conserve encore une façade du XVI^e siècle avec des fenêtres à meneau et décor en accolades, sur une hauteur de six étages, a été l'objet d'une restauration. Il n'a pas été possible de rétablir toute la façade avec ses pierres de taille appareillées, mais on a pu maintenir les encadrements des fenêtres et leurs moulures en recouvrant les panneaux entre les fenêtres d'un crépissage fin.

Molard, ancienne halle.

Sur deux parties cet ancien édifice a subi d'importantes modifications. Du côté de la rue du Rhône dépendant de la Caisse hypothécaire des transformations ont fait apparaître les anciens piliers en bois qui supportaient les étages des halles. Les murs intérieurs reposaient sur ces poteaux et des affaissements s'étaient produits. On a retrouvé sur ces piliers et leurs bras de force peints en noir plusieurs marques et signes de marchands, une tête de cheval, et même sur une des poutres des papiers d'anciens comptes. On voit que cette halle est restée en usage jusque dans les premières années du XIX^e siècle. On avait déjà relevé toute une série de ces marques en transformant un magasin (n° 2) sur le Molard, en 1928²⁵.

²⁴ *Genava XXIX*, p. 35.

²⁵ W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève* (1929), p. 429; *Genava VIII*, p. 168.

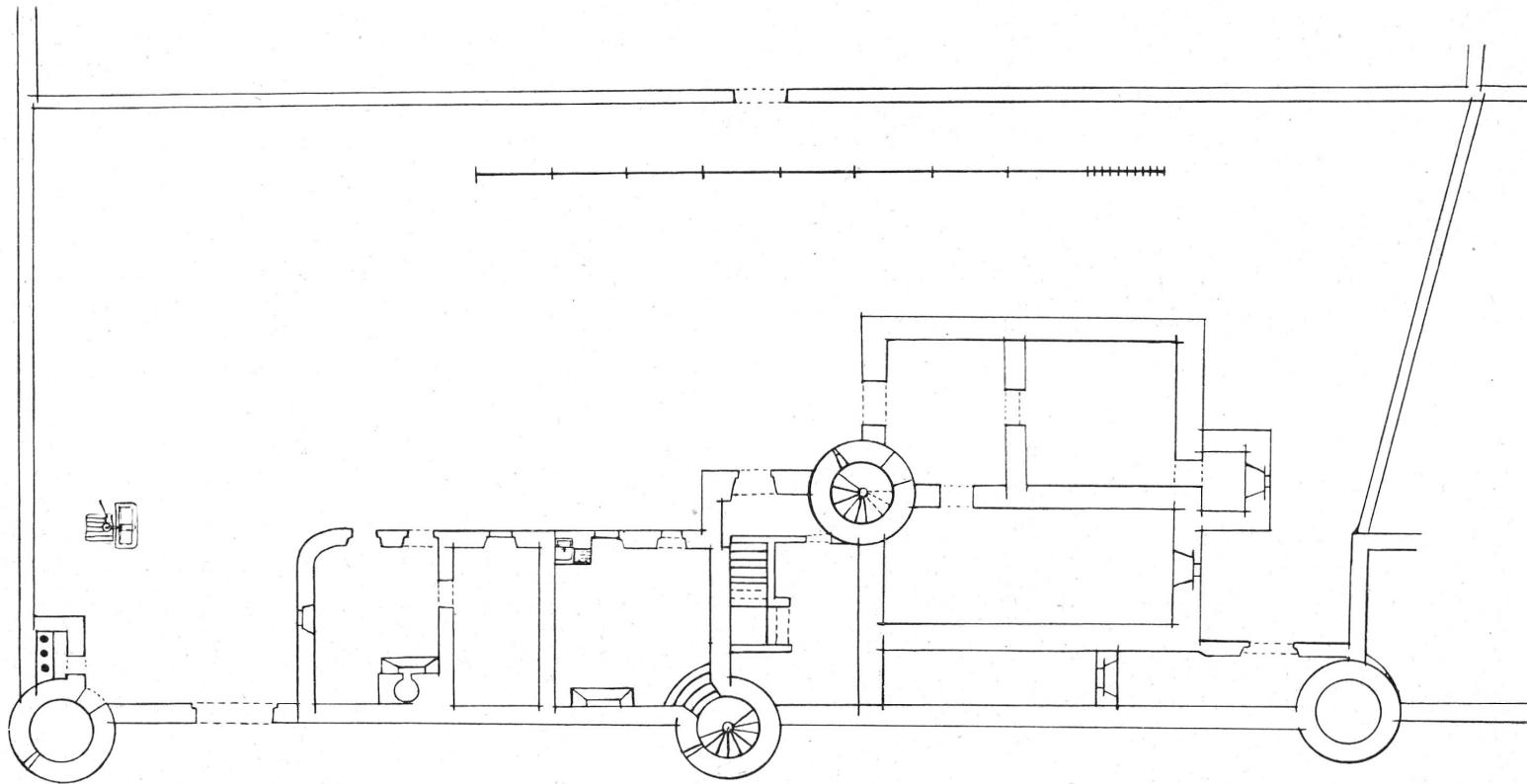


Fig. 25. — Plan ancien de la Commanderie de Compesières (Rez-de-chaussé)

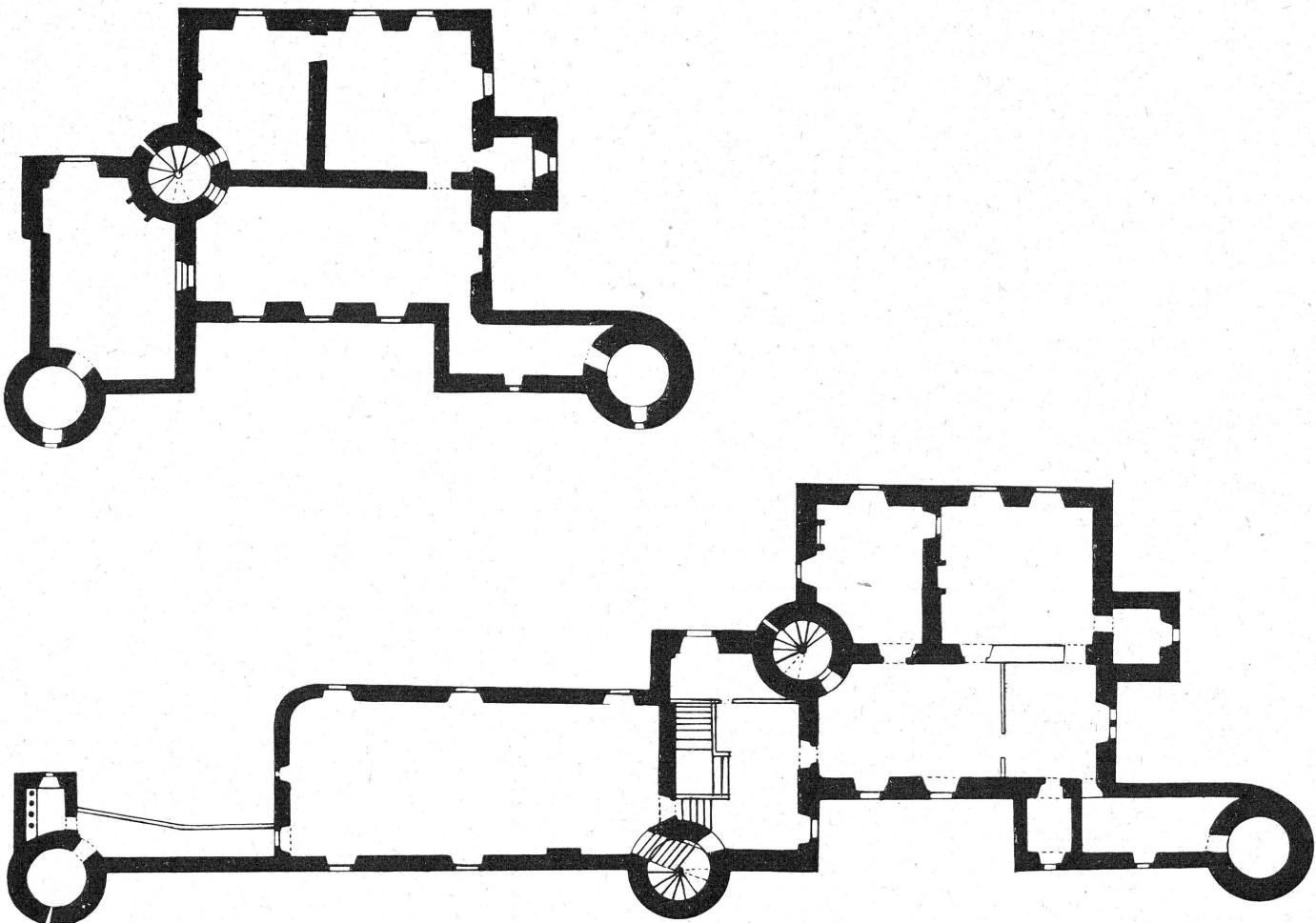


Fig. 26. — Plan ancien de la Commanderie de Compesières (1^{er} et 2^{me} étages)

A l'autre extrémité de cet édifice racheté par les magasins du Grand Passage on a dû transformer complètement l'intérieur du bâtiment en ne conservant que la façade sur arcades. Des sondages ont fait retrouver le dessin de ces arcades en forme d'anse de panier. Pour des raisons techniques on a rétabli des linteaux droits au lieu des arcs primitifs. Cette lignée d'arcades se poursuivait sous toute la façade de l'immeuble jusqu'à la rue du Rhône, passant derrière la tour du Molard. Les magasins actuels se sont installés dans ce passage et dans la première travée des halles, tout en conservant les anciens poteaux en bois cachés maintenant par des murs et des cloisons. Cette halle a été reconstruite en 1690.

Ponts de l'Ile.

On a entrepris depuis deux ans une réfection complète des doubles ponts de l'Ile. Sur le bras droit, dit le pont des Frises, des piles en béton ont remplacé les anciennes colonnes en métal. En approfondissant le lit du fleuve dans la couche de glaise on a arraché un grand nombre d'anciens pilotis. Beaucoup de ces pieux, armés de sabots en fer, remontent à l'époque romaine. Nous donnerons dans notre prochaine chronique les résultats de nos relevés, car les travaux ne sont pas terminés.

Commanderie de Compesières.

Depuis plusieurs années la Société d'Art Public s'intéresse à la restauration de la commanderie. L'Etat a chargé MM. Edm. Fatio et André Rivoire, architectes, de préparer les études nécessaires. Il s'agit en premier lieu d'une réfection de l'extérieur, de rétablir les couronnements des tours et des échauguettes, de consolider la tour sud qui menace ruine. Au milieu du siècle dernier on a gravement compromis l'aspect de ce monument appartenant à la commune de Bardonnex, à la cure et pour une part à la commune de Plan-les-Ouates. On a démolie l'école adjacente ainsi qu'un fragment de l'enceinte terminée par une tour circulaire encadrant le portail d'entrée (*fig. 25 et 26*). Cette entrée était dans l'axe de l'allée de marronniers bordant le cimetière²⁶. Ces transformations sont la cause d'une vision très peu satisfaisante des façades de la Commanderie au couchant. Plus tard encore, l'école, d'un style déplorable, a été implantée dans la place au-devant de la Commanderie. Malgré ces mutilations cet édifice est encore un des plus intéressants de la campagne genevoise, le seul qui conserve encore des éléments importants de l'architecture militaire du XV^e siècle. On peut espérer que les travaux de restauration pourront commencer en 1953.

²⁶ Le plan français de 1810 donne l'ancienne disposition des bâtiments; sur le cadastre de 1843, on voit qu'on a gratté le tracé de la tour d'enceinte. Nous donnons un plan non daté, conservé au Musée d'Art et d'Histoire, section du Vieux-Genève, qui reproduit l'ancien ensemble de la Commanderie.